

DEPARTEMENT

DEUX-SEVRES

Accusé de réception en préfecture
079-217903202-20250522-1-15-05-2025-DE
Date de télétransmission : 22/05/2025
Date de réception préfecture : 22/05/2025

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SURIN**

Séance du 15 mai 2025

Nombre de membres	
En exercice	Qui ont pris part à la délibération
14	11

Date de la convocation
7 mai 2025

Numéro délibération
1-15/05/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi 15 mai à 20 h 30, le conseil municipal de Surin s'est réuni à la mairie de Surin sous la présidence de Monsieur Philippe Jeannot, Maire.

Membres présents : MM. Mozzi-Ravel Jacques, Delplancq Thierry, Mmes Raphel Hélène, Quinard Christine, Fourré Cindy, MM. Chasseau Fabrice, Brun Samuel, Weill Rémi, Riccucci Sébastien, Blanchet Bernard, Mme Kilque Sylvie, Mme Dubois-Massé Annie et M. Vandé Yves

Membres absents : Brun Samuel et Riccucci Sébastien (pouvoir à Deplancq Thierry)

Quorum : 8

Secrétaire : Kilque Sylvie

Objet de la délibération : **Projet éolien sur la commune de Cours**

Le maire présente le projet d'implantation de 2 éoliennes sur la commune de Cours. La commune de Surin étant mitoyenne à celle de Cours, l'avis du conseil municipal sur ce projet est demandé.

Pour le conseil, par son implantation dans un paysage proche de la collégiale de St Marc La Lande et le fait que le territoire va devenir un Parc Naturel Régional axé sur le tourisme vert, ce projet d'implantation de 2 éoliennes est préjudiciable au paysage environnant caractéristique de la Gâtine. Le conseil municipal à l'unanimité par vote à mains levées se prononce contre ce projet.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture

Et publication

Pour copie conforme, Surin le 15 mai 2025,

Président	Secrétaire
P. Jeannot	S. Kilque
	